Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vice de procédure

Par Mantecas11

Bonjour,
Je suis convoqué en janvier devant le tribunal correctionnel pour diverses infractions mais je viens de remarquer deux erreur dans la convocation que ma remis l opj.
La première est que j ai commis une tentative de vol et non pas un vol,hors dans la déclaration l opj a écrit non pas tentative mais vol (art311_4code pénal)..ensuite lors du control ou la police m a arrêté en possession de 1gr de cannabis ,il m ont fait le test salivaire dont j était positif,hors toujours sur la meme convocation l opj a écrit qu il résultait d un test sanguin(et non pas salivaire)..voilà je voulais savoir si ces deux erreurs pouvait donner un vice de procédure...Merci de vos réponses